

Un projet de pôle gare en ville moyenne : Comment concilier qualité urbaine et évolution des mobilités ?

L'exemple d'Ambérieu en Bugey

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

11 Avril 2024



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

Le territoire

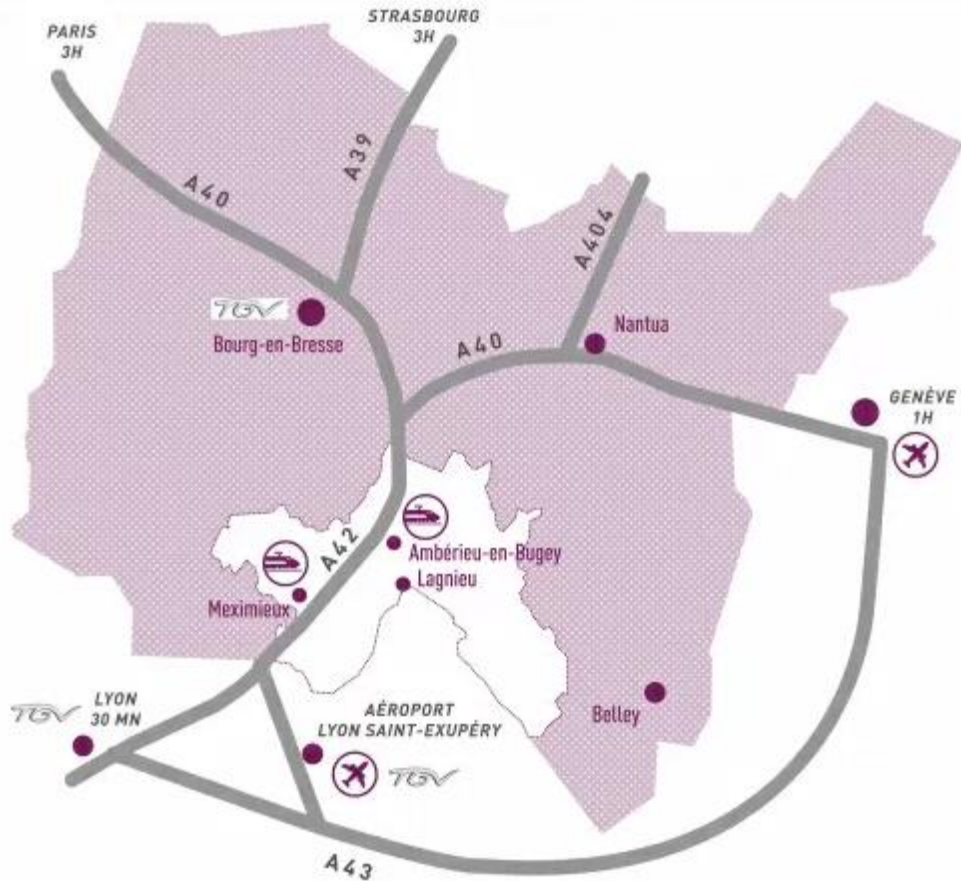
Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :

Territoire périurbain et rural

2^e couronne de Lyon

53 communes

80 000 habitants



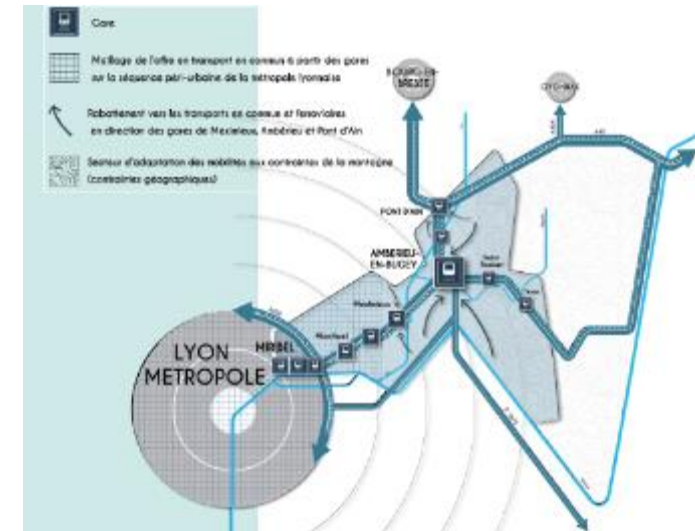
Ambérieu en Bugey :

15 000 habitants

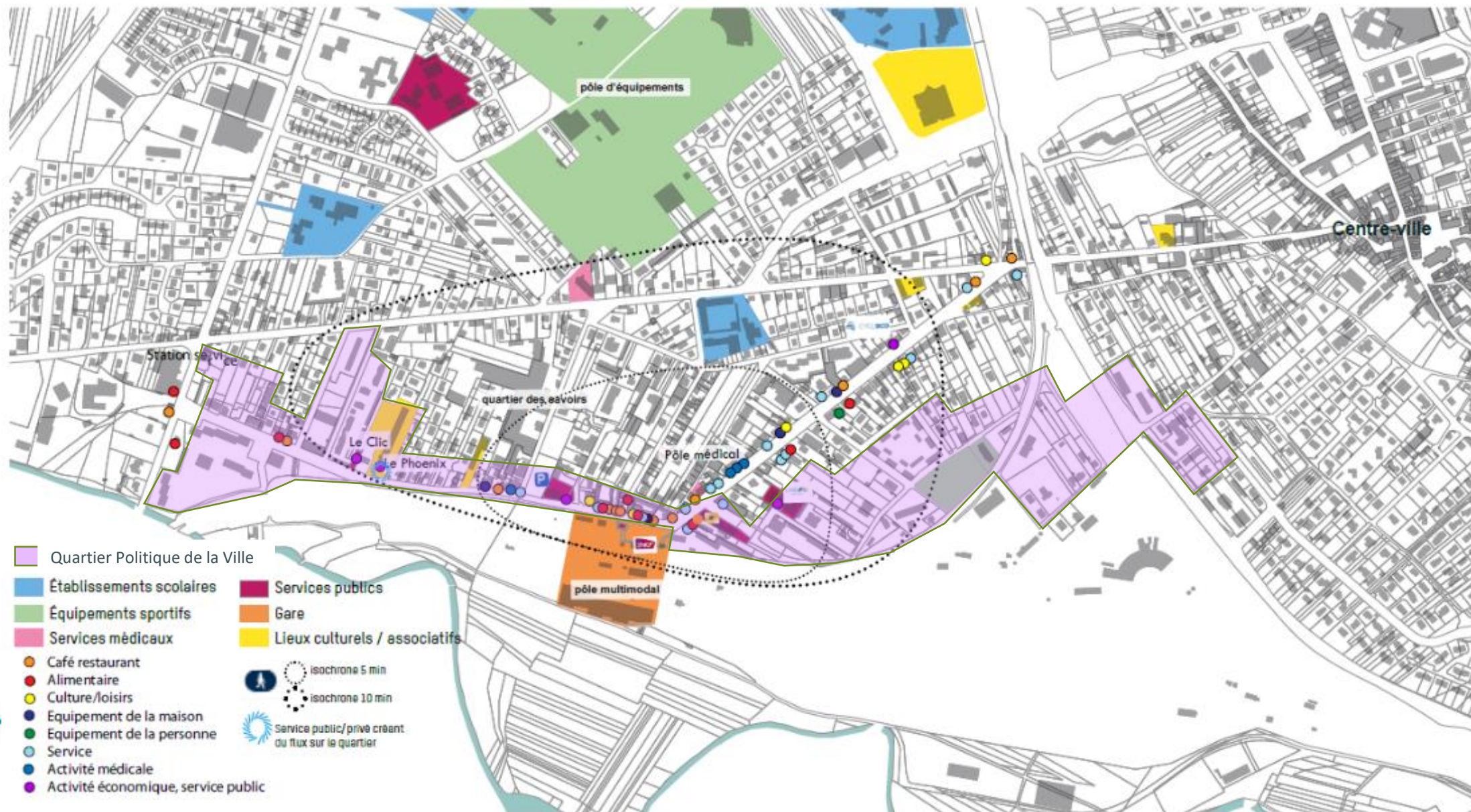
Un nœud ferroviaire important

Une gare TER d'ampleur :

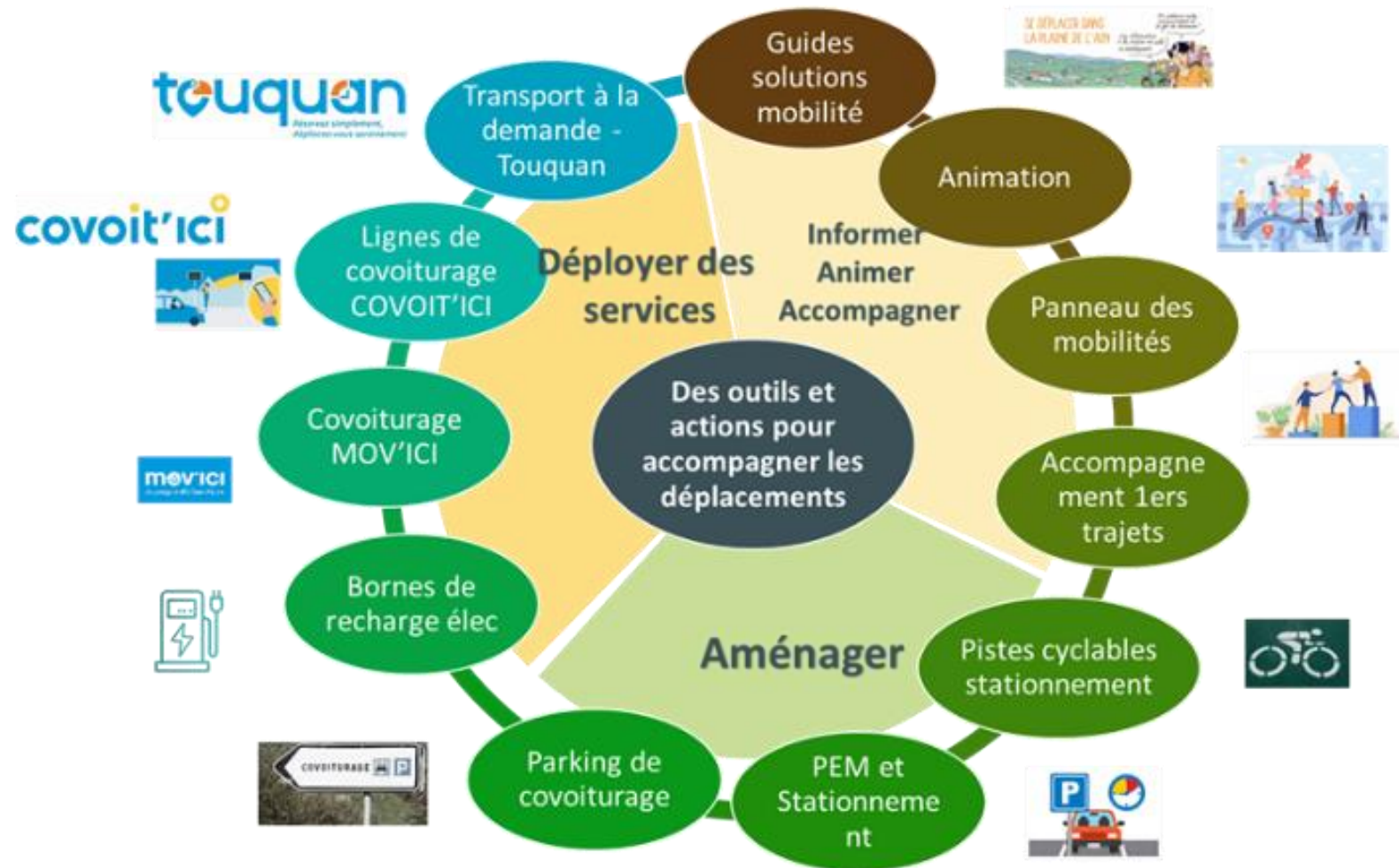
4 500 voyages / jour



Le quartier gare de Ambérieu en Bugey



Depuis 2018, mise en place d'un « bouquet de mobilités »



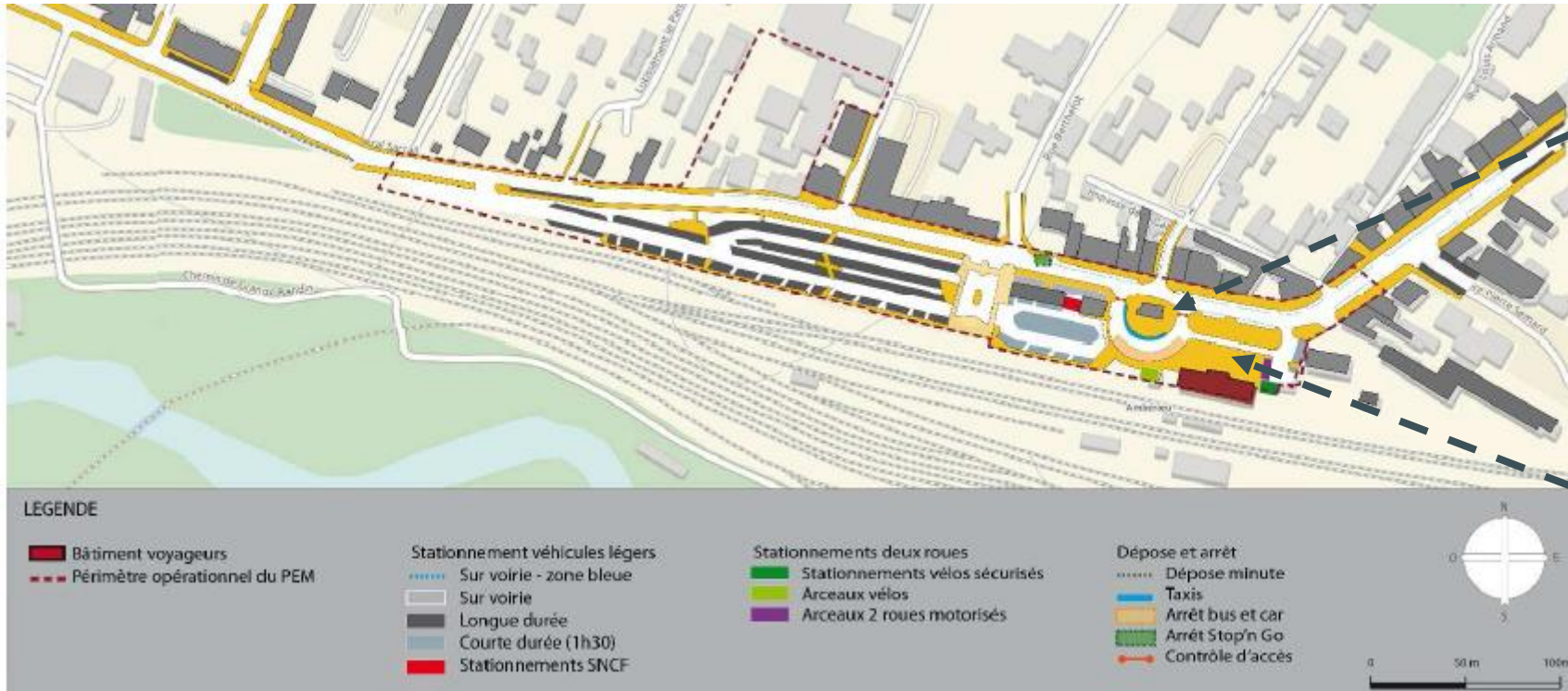
Sans être AOM, en convention de délégation avec la région AURA

Transformation de la gare en pôle d'échanges multimodal



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

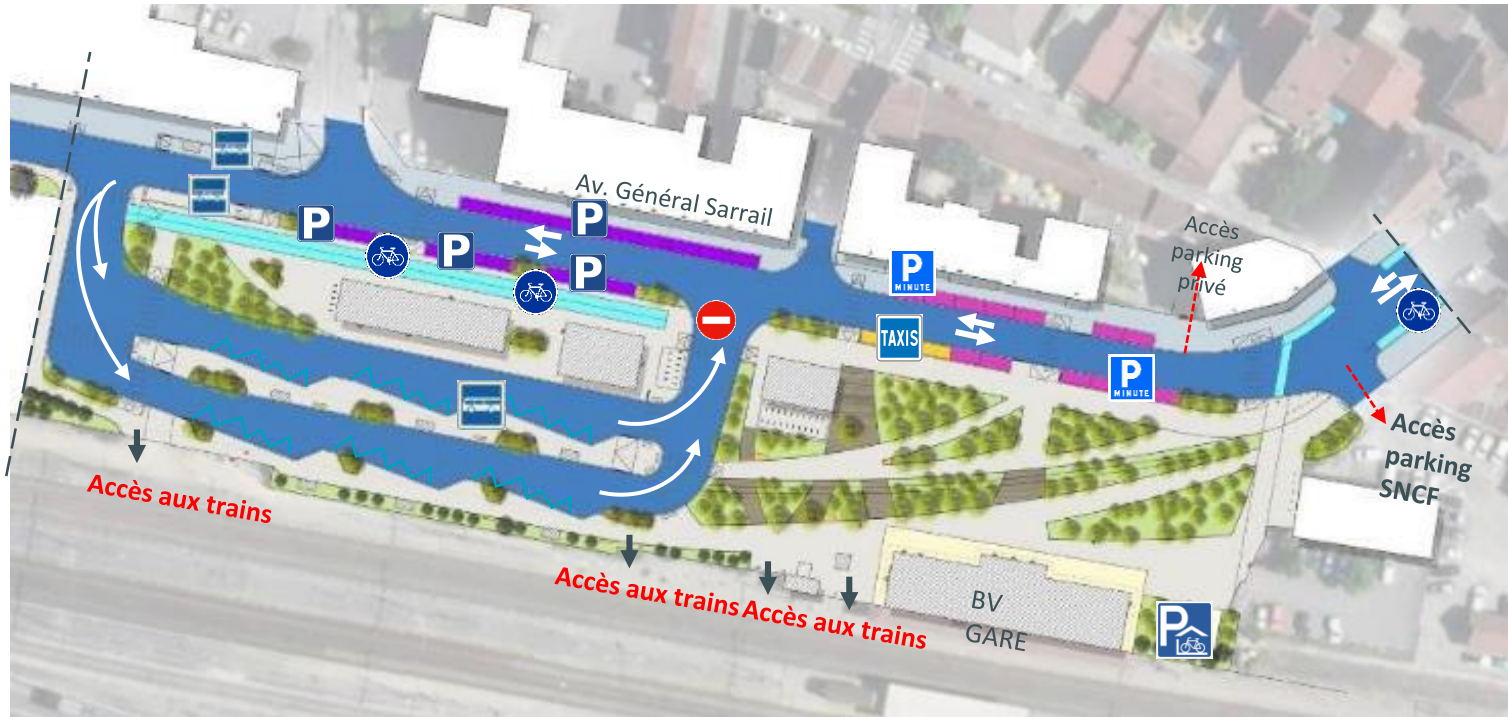
La situation initiale



- Des espaces publics dégradés
- Une gare routière étriquée
- Une continuité cyclable médiocre
- Un quartier phagocyté par le stationnement des pendulaires



Les composantes du projet du PEM



En amont : travaux d'accessibilité PMR des quais réalisés par SNCF

- Agrandissement et végétalisation du parvis
- Agrandissement de la gare routière de 3 à 7 quais
- Requalification avenue Sarrail + piste cyclable
- Requalification du parking SNCF

Démarrage des réflexions : 2017

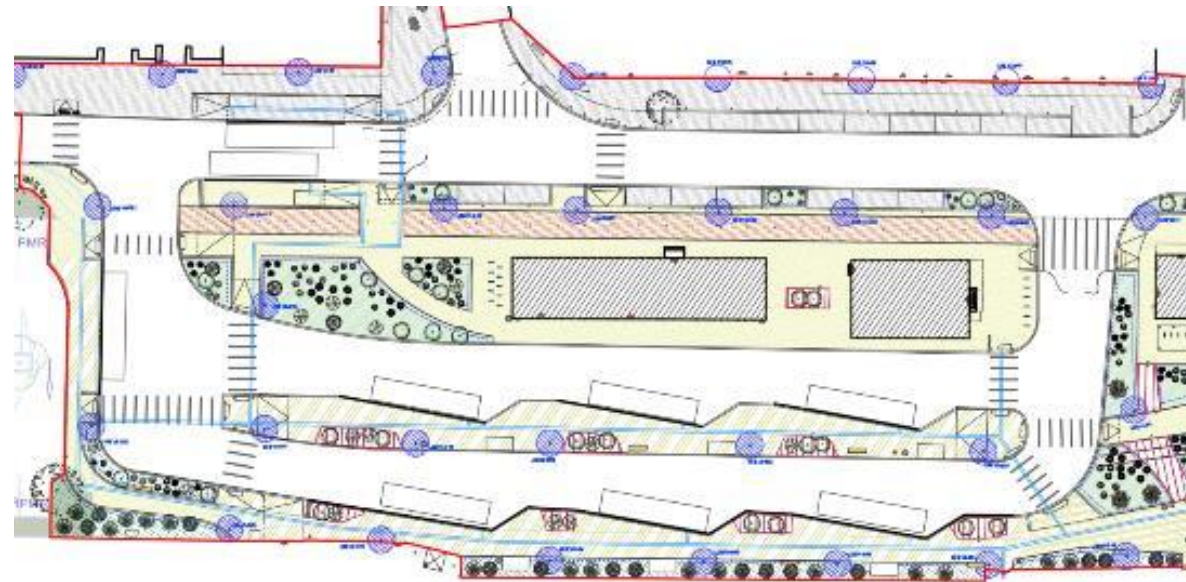
Travaux : 2023 - 2024

La gare routière / L'offre de transports en commun



Desserte :

- Cars région
- Cars TER
- Transport à la Demande - TOUQUAN
- Transports urbains (TAM) en voirie
- Pourquoi de 3 à 7 quais ? : objectif de sécurisation des transports scolaires aux heures de pointe
- Principe d'aménagement : quais à redans pour faciliter les manœuvres



Le traitement des sujets environnementaux

- Conservation des arbres existants (1 et 7)
- Désimperméabilisation (8)
- Gestion des eaux de pluies
 - 2 – Massifs infiltrants
 - 3 – Arbre de pluie
 - 4 – Tranchées drainantes
 - 6 – Revêtements drainants
- Palette végétale
 - 5 – Arbre d’avenir
 - 8 – gestion des déchets verts in situ
- Les bornes de recharge des véhicules électrique :
 - 10% des places
 - Pré-équipement en fourreaux



Des matériaux et du mobilier identitaires et marqueurs d'usages



Parvis



Piste cycle



Gare routière



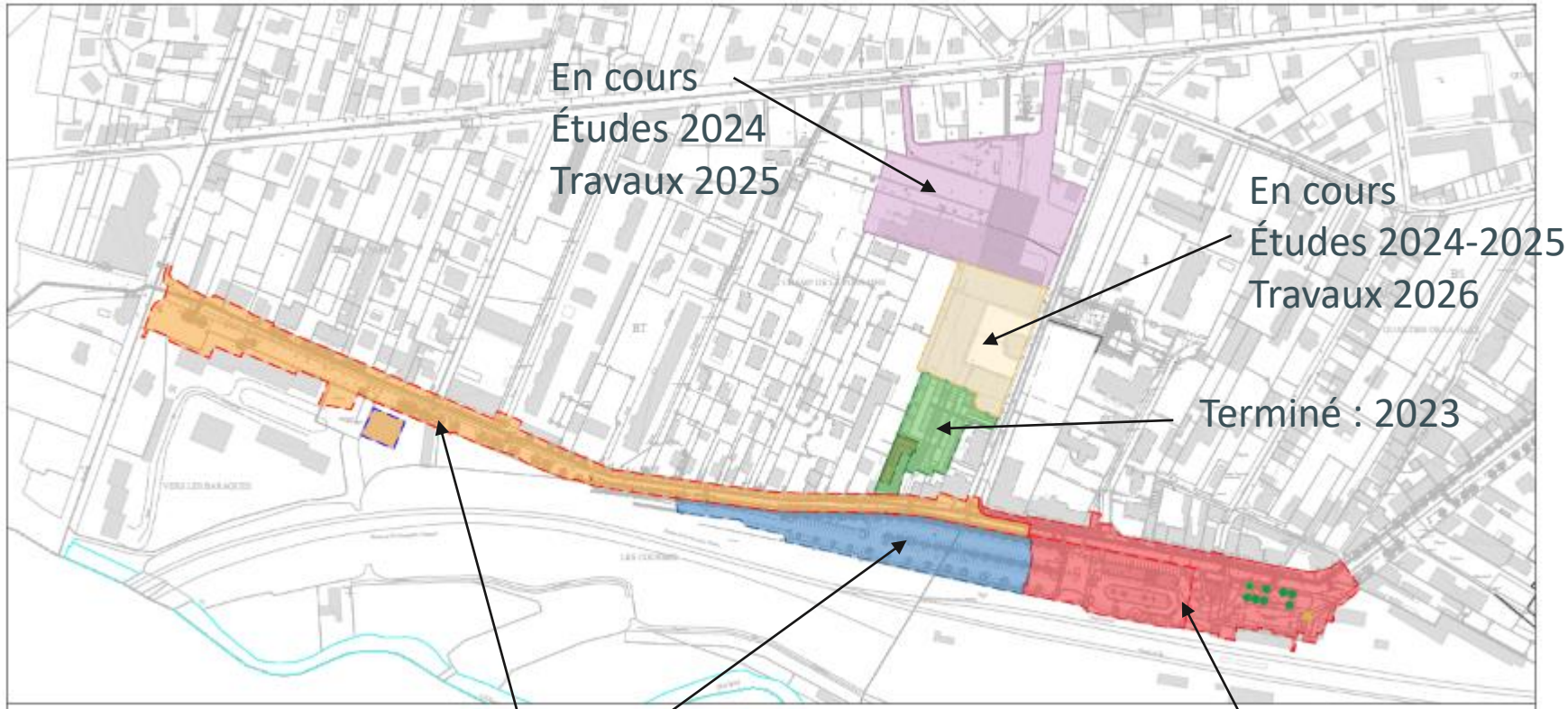
Eclairage identitaire et assise pierre naturelle



Ancien rail et ganivelles : le clin d'œil à l'histoire



Le phasage des travaux



- Parvis / gare routière
- Requalif. avenue Sarrail
- Parking SNCF
- Parking covoiturage
- Parking P+R
- Quartier des Affaires et des Savoirs

En cours : 2024

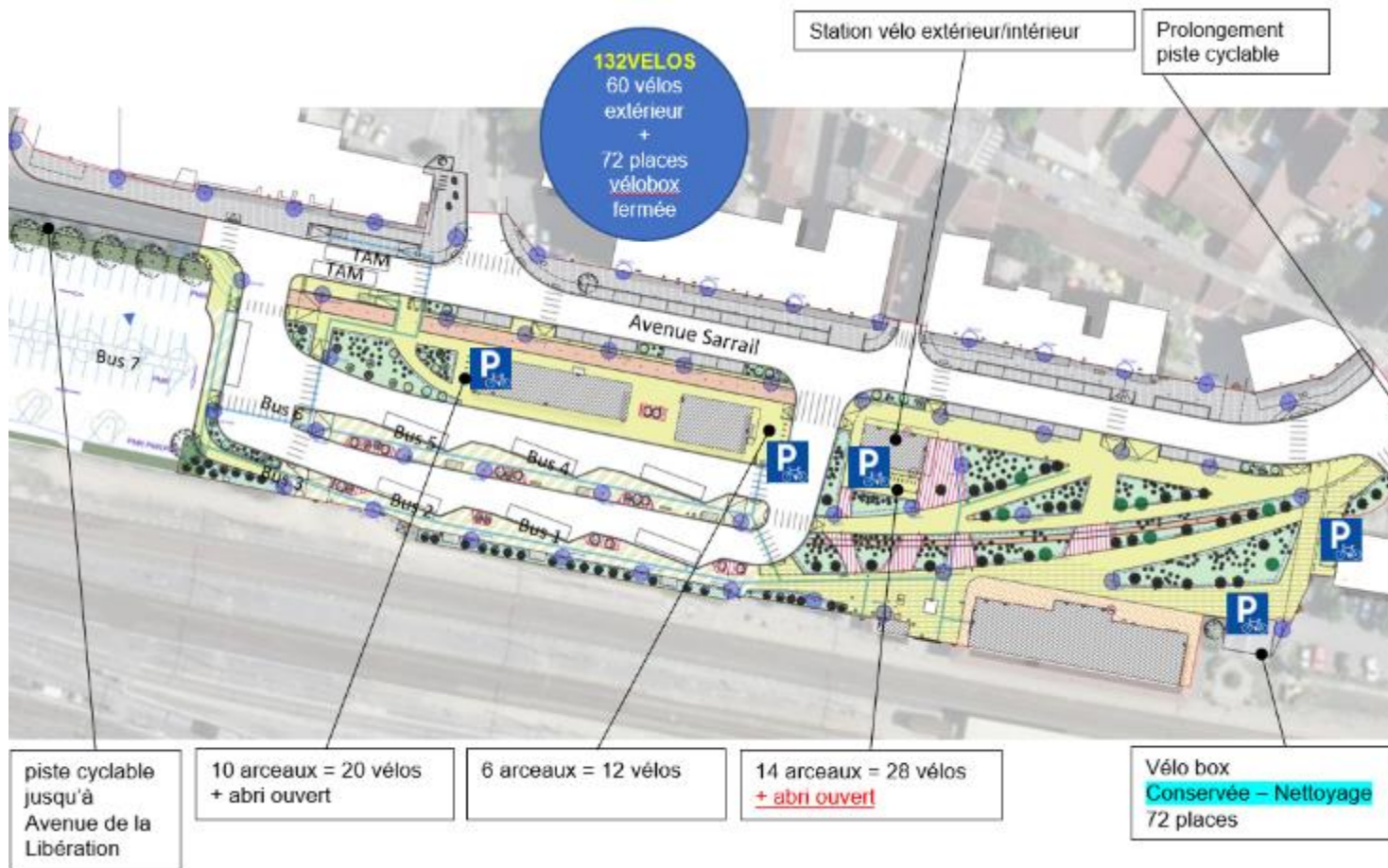
Terminé : 2023

L'offre de stationnement



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

Le stationnement vélo : une offre diversifiée



Du stationnement :

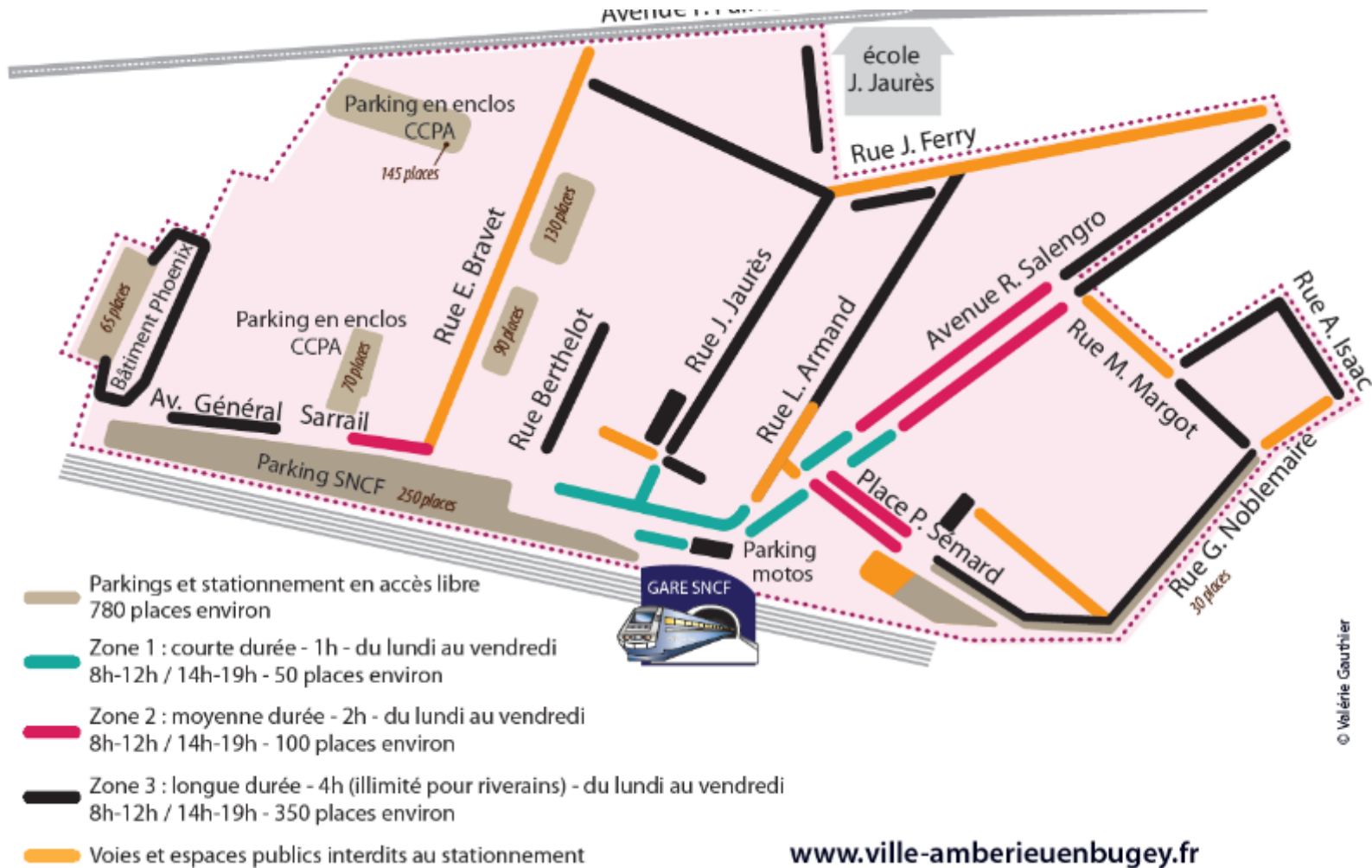
- Sur le parvis : 132 (consignes, arceaux, couvert ou non)
- Sur le parking de covoiturage : 10 box individuels

Des services sur le parvis :

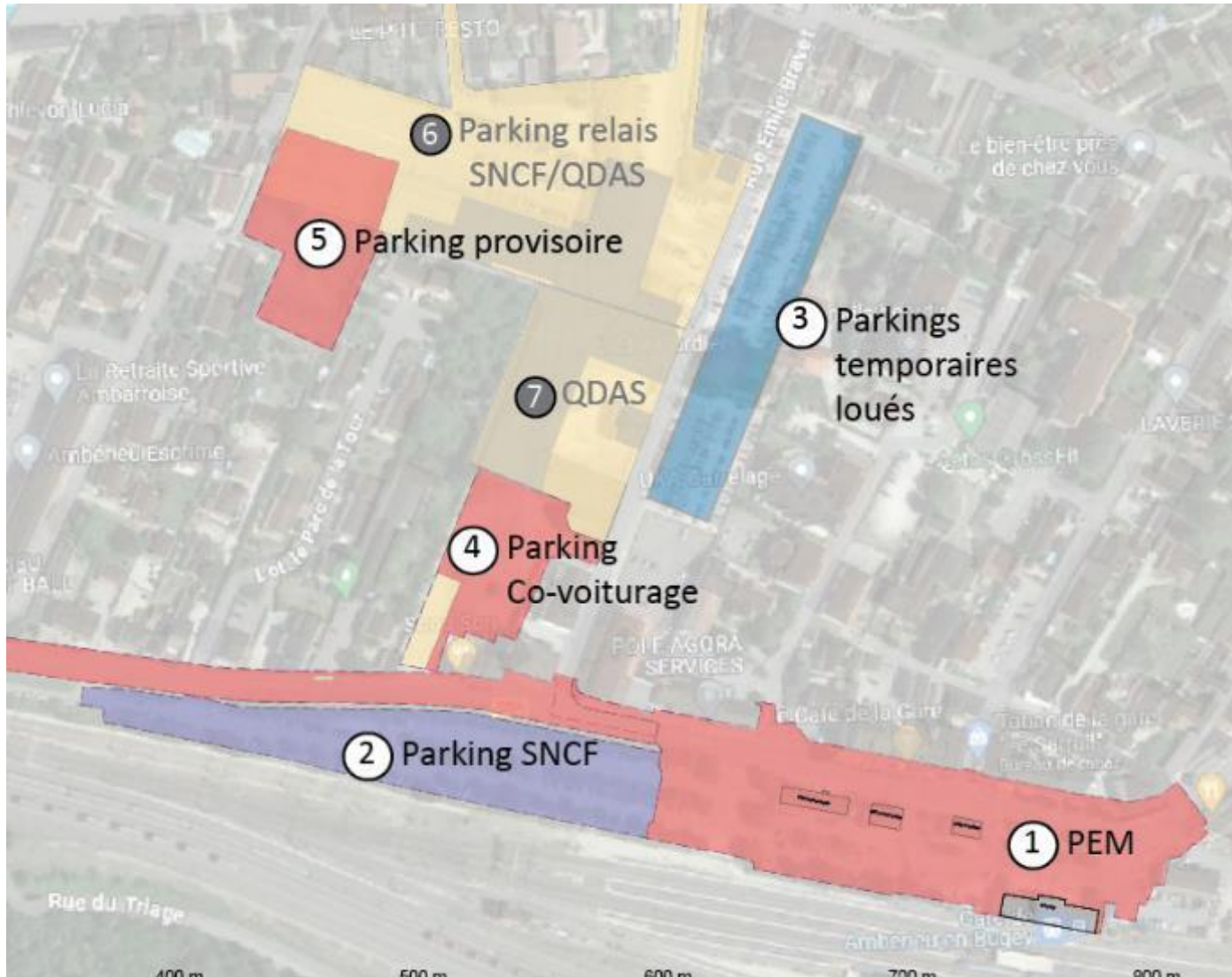
- Station de gonflage libre service



Le stationnement en voirie : passage en zone bleue en amont du projet PEM



Le stationnement automobile : une offre de parking complémentaire



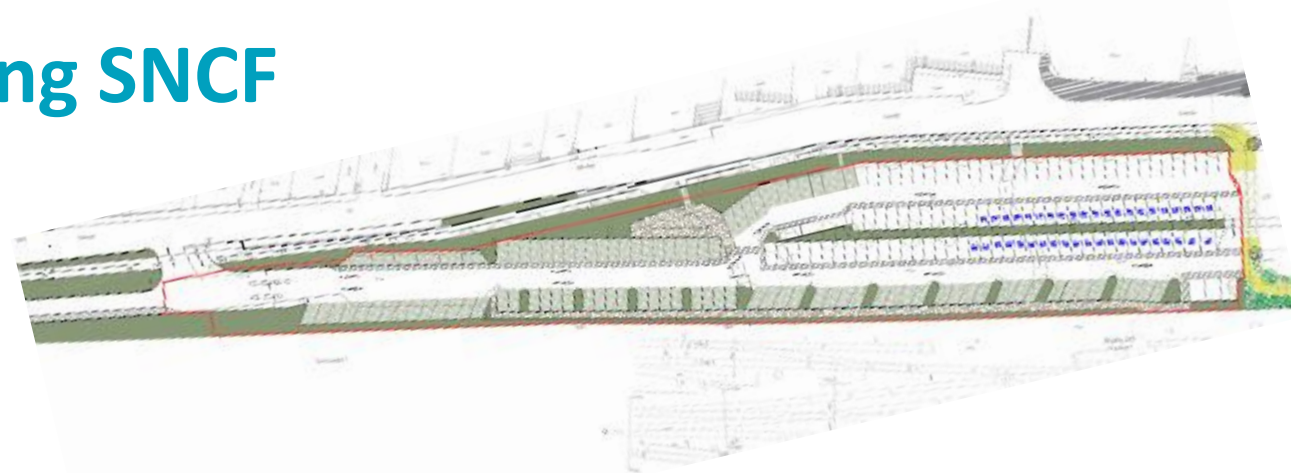
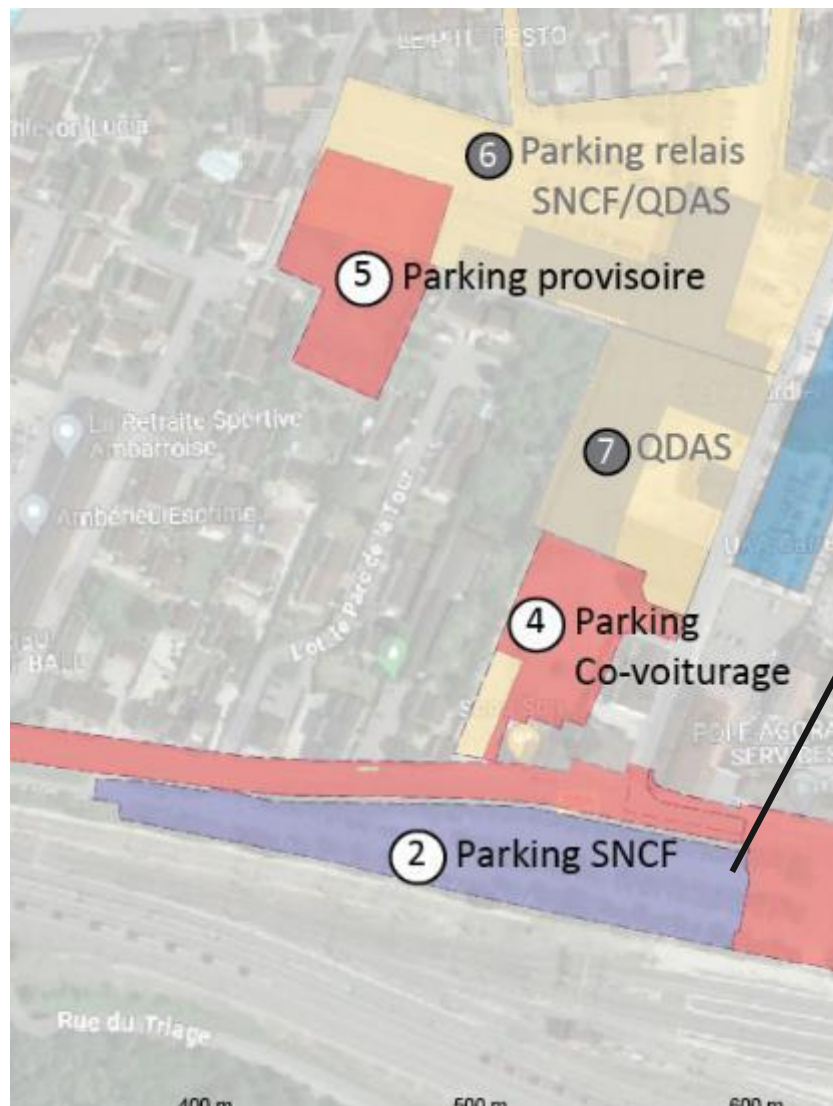
L'offre aujourd'hui :

- ② Parking SNCF (170 places)
- ③ Parkings temporaires sur foncier loué par la CCPA (200 places)
- ⑤ Parking provisoire (200 + 120 places)

L'offre à terme :

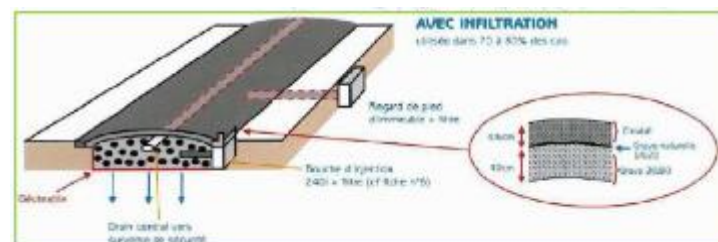
- ② Parking SNCF : 206 places
- ④ Parking de covoiturage : 60 places
- ⑥ Parking relais :
 - 350 places pour usagers TER
 - 100 places pour QDAS (centre de formation)

Le détail des parkings : le parking SNCF

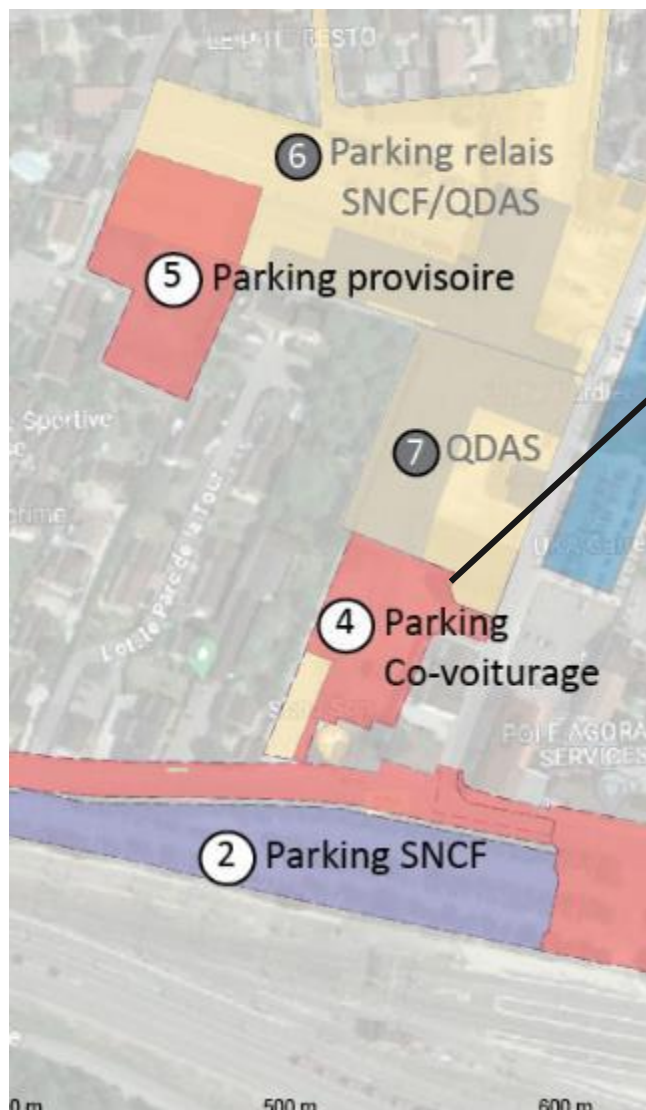


Principes d'aménagement :

- Optimisation du nombre de places pour retrouver la capacité initiale
- Intégration bornes de recharge
- Déconnexion des réseaux communaux (électriques)
- Chaussée réservoir pour la gestion des eaux pluviales



Le détail des parkings



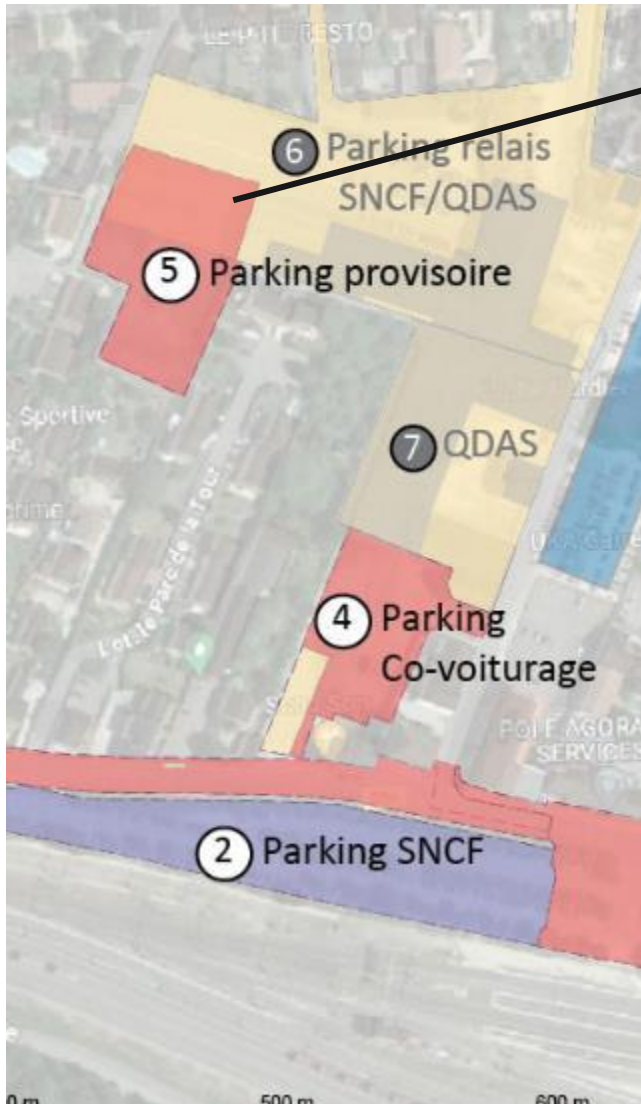
Principes d'aménagement :

- Désimperméabilisation des sols
- 60 places de stationnement
- 10 consignes   v lo individuelles avec cadenas fourni par l'utilisateur
- Contr le d'acc s par double badgeage carte OURA

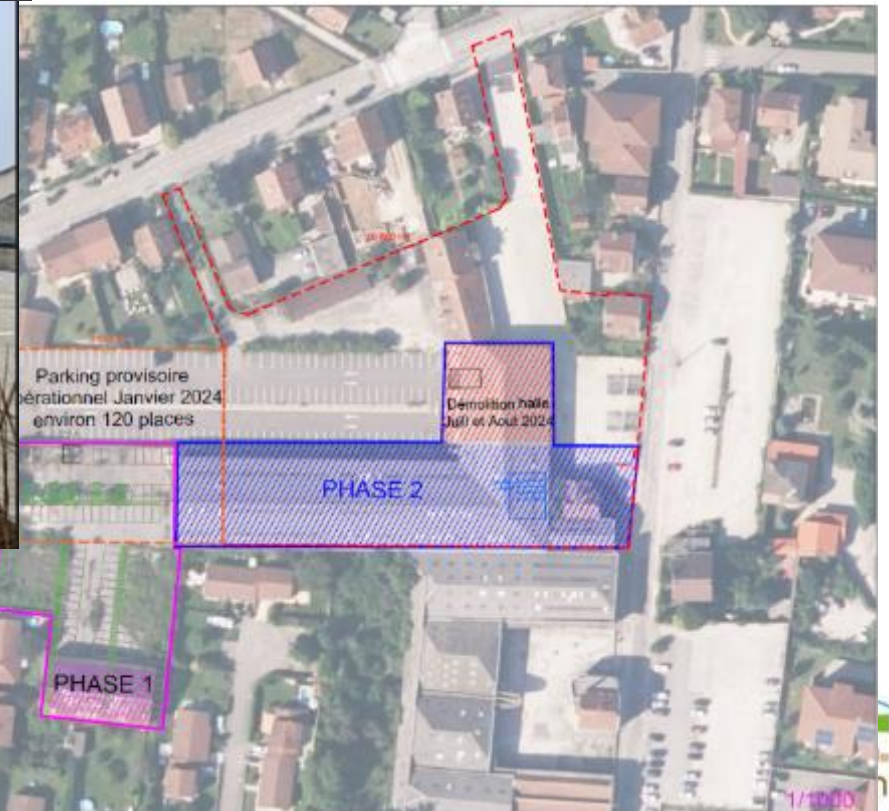


Plaine de l'Ain

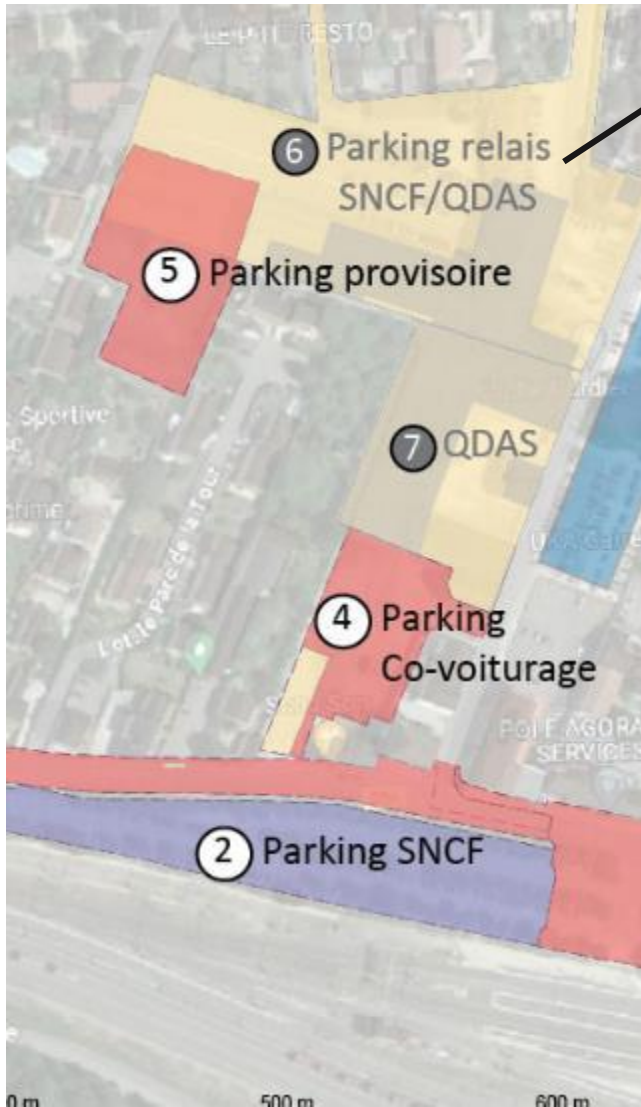
Le détail des parkings



- Phase transitoire en accompagnement des travaux du parking SNCF
- Création d'un parking temporaire d'environ 100 à 120 places pour janvier 2024



Le détail des parkings



Principe d'aménagement :

- Réversibilité
- Évolutivité
- Modularité en R+1 voire R+2
- Capacité = 350 + 100 places



La question de la tarification des parkings

Synthèse de l'offre de stationnement mis en œuvre

PARKING	CAPACITE	LIVRAISON	TARIFICATION ENVISAGEE
Covoiturage	60 places	Octobre 2023	Gratuit
Parking SNCF Gare	206 places dont xx places de dépose minute	Juillet 2024	Abonnement max 30 euros
Parking Relais	350 places	Juin 2026	Abonnement max 20 euros
TOTAL usages Gare	616 places		

- Enjeux :
- Mise en tarification simultanée des 2 parkings usagers gare
 - Gestion de la période transitoire 2024 – 2026 ?

Le plan de financement global et les acteurs du projet

Opérations	Maitrise d'ouvrage	Coût (euros HT)	Dont autofinancement CCPA	Subventions
PEM	CCPA	4 600 000	2 170 000	Région (CAMV) CD de l'Ain Agence de l'eau État
Parking SNCF	SNCF	1 440 000	720 000	Région (CAMV)
Parking de covoiturage	CCPA	435 000	218 500	FEDER
Parking P+R	CCPA	4 358 000 (estimatif)		En recherche de subvention



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain



Quel bilan ?

- Sur la conduite du projet :
 - Bien définir et intégrer toutes les parties prenantes du projet
 - Être vigilant aux composantes du projet autres que la mobilité : commerces, patrimoine arboré, usages du quartier, etc...
 - Concertation et communication auprès des habitants tout au long des études et lors des travaux
 - Analyser les usages actuels et anticiper les évolutions futures
- Des sujets qui restent à approfondir :
 - L'évolution du rabattement en Transports en Commun et vélo vers la gare pour prendre le train : quelles perspectives ?
 - L'évolutivité du parking P+R : peu de références à disposition, marché de MOE sous forme concours
 - Difficulté juridique : Comment assurer la gestion des deux parkings (SNCF et CCPA) par un même prestataire ?
 - Fiabilisation de la dépose-minute : places réservées sur le parking SNCF avec tarification adaptée ? clôture de la gare routière pour éviter les mésusages ?
 - Les bornes de charge : comment anticiper les besoins de puissance électrique ? quels types de bornes prévoir ? (rapides / lentes)

Merci de votre attention

Laetitia DECORTE
DGST CCPA
l.decorte@cc-plainedelain.fr



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain